

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Jacqueline Roiz*

Date de dépôt : 2 décembre 2010

Interpellation urgente écrite **Agression à caractère homophobe en augmentation (question 4)**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le 20 novembre dernier deux hommes ont été insultés avec des termes homophobes et battus par trois adolescents.

Selon la Tribune de Genève, alors que victimes et agresseurs montaient dans l'autobus, l'une des victimes criait pour avoir de l'aide du chauffeur. Celui-ci a renvoyé tout le monde et refermé les portes. Le chauffeur n'a pas fait de rapport. Ainsi, les vidéos qui auraient pu être utilisées dans l'enquête ont été détruites après 24h.

Non seulement les passants et le chauffeur de bus sont restés impassibles mais la réaction au poste de police a aussi démontré une indifférence totale face à cette agression.

Les victimes de l'agression sont allées déposer plainte au poste de police des Pâquis. La policière leur aurait dit:«Si on vit à Genève on parle français», avant de poursuivre par:«Ce n'est pas grave, venez déposer une plainte un autre jour. » malgré le fait qu'ils aient expliqué « qu'il ne s'agissait pas d'un simple vol de téléphone portable mais d'une agression homophobe ».

Ma question :

Pourquoi dans un cas avéré d'agression avec appel de détresse le chauffeur du bus ne l'a pas reporté (sachant que les vidéos sont effacées après 24h, si la police ne les demande pas) ?